

Les Échos de Bramefarine

n° 43 – avril 2009 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Éditorial du maire



Le printemps, c'est la température qui remonte, la végétation qui redémarre... mais aussi le vote du budget de la commune... Comme nous nous y étions engagés juste avant les élections, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux. Les taux, dans leur globalité, sont strictement identiques à ceux de l'an passé, mais leur présentation est différente (voir, en page 2, l'article sur le détail du budget). L'année budgétaire 2008 s'achève. De gros chantiers également. Il s'agit, en particulier de l'assainissement sur la partie haute des Rippelets et des travaux de sécurité sur le pont.

Pour l'année 2009, ce sera la dernière tranche sur le bas du hameau et l'étude pour les réseaux du Crêt. En 2009, également, nous serons obligés d'effectuer des réparations d'urgence sur les murs d'enceinte de la tour d'Avallon (pour mise en sécurité).

Enfin, nous avons également lancé une étude de faisabilité pour un cheminement piétons, entre la mairie et le carrefour de La Mas (départ de la route vers le centre de loisirs), le long de la départementale.

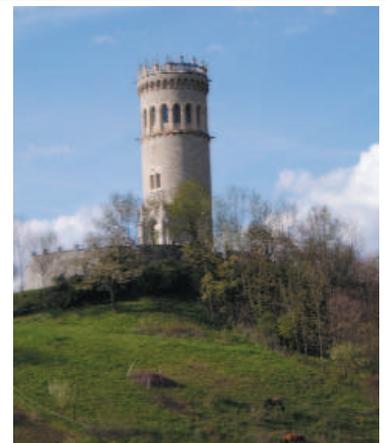
Le 31 mai, fête à Saint-Maximin, avec défilé médiéval, produits régionaux, métiers d'art et vide-greniers... Vous souhaitez exposer ou participer autrement ? Renseignements en mairie : 04 76 97 60 19, ou sur notre site Internet : www.stmaximin38.fr, rubrique « Actualités ». Cette fête, à l'initiative de la mairie, est réalisée avec la participation de plusieurs associations de la commune. Qu'elles en soient remerciées. À toutes et à tous, rendez-vous, le 31 mai, à la tour d'Avallon et autour de la mairie. ■

Emploi d'été pour la tour d'Avallon

Durant les vacances d'été, et comme chaque année, la commune de Saint-Maximin va ouvrir au public les portes de la tour d'Avallon. Cela permettra, notamment, aux nombreux touristes de passage de profiter d'un des éléments de notre patrimoine.

La commune recrute une personne pour assurer la surveillance des visites les samedis, dimanches et jours fériés, **à partir du samedi 11 juillet jusqu'au dimanche 16 août.**

Vous êtes intéressé(e) par cet emploi d'été ? Vous pouvez adresser votre candidature (avec photo et CV), par courrier adressé en mairie, à l'attention de Monsieur le maire de Saint-Maximin, avant le vendredi 19 juin, 16 heures. ■



Foot du mardi soir

La mairie vous informe que les matches de foot reprendront après les vacances de Pâques, le mardi, de 18 heures à 19 heures, au centre de loisirs. Cette activité est ouverte à tous. En cas de pluie, ils seront annulés. ■

Budget (détail)

Les taux d'imposition sont les mêmes, mais la présentation change. En effet, cette année marque la disparition de la communauté de communes du haut Grésivaudan (CCHG qui regroupait les communes de La Buissière, Chapareillan, Le Cheylas, Pontcharra, Saint-Maximin et Sainte-Marie-d'Alloix) et l'apparition la « communauté de communes du pays du Grésivaudan » (regroupant quarante-neuf communes de la vallée et des coteaux). À cette occasion, les parts des impôts locaux de la commune et de l'ex-CCHG sont regroupées, mais leur taux respectif reste strictement inchangé.

Ainsi, avec une taxe d'habitation de 7,30 % en 2009, vous avez un taux qui correspond à la somme des taux de la « commune » et de ceux de l'« intercommunalité » (l'ex-CCHG) en 2008. Il en est de même pour le foncier bâti et le foncier non bâti.

Les entreprises soumises à la taxe professionnelle constateront une petite baisse. Jusqu'à maintenant, nous avons un taux plus élevé que la moyenne, et l'harmonisation au niveau des quarante-neuf communes amène à réduire progressivement ce taux d'environ 1 %, chaque année, pendant cinq ans, pour aboutir à un taux de taxe professionnelle unique au niveau de la grande intercommunalité.

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement ont, eux, en revanche, augmenté. Là encore, nous avons expliqué pourquoi : les tarifs des années précédentes ne reflétaient pas la réalité des coûts de revient. Or, la norme, aujourd'hui, est d'arriver, progressivement, à une transparence des coûts, à une facturation au coût réel. Le tarif de l'eau augmentera de 10 centimes, à 1,18 € le m³, et l'assainissement, de 11 centimes, à 1,27 €.

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS						
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
taxes nettes nouvelles a	2716		2716	2716		
taxes nettes anciennes b						
taxe nette d'imposition (a-b) c	2716		2716	2716		
taux d'imposition	6,6 %		6,781 %	7,1 %		
collectivité d	179		19	193		391

Vous êtes né(e)s en 1993 : recensement militaire

Les jeunes, garçons et filles, âgés de seize ans (nés en 1993), doivent venir se faire recenser en mairie, munis de leur livret de famille, et ce, dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. ■

Le Carnet

Naissances : 16 octobre 2008, Maxime Jacquin ; 27 janvier 2009, Clara Orliaguet ; 18 mars, Côme Cachot.

Décès : 18 décembre 2008, Anna Denolly-Vizioz ; 6 février 2009, Paul Brun-Gaillard ; 17 mars, Éric Gili-Tos. ■

Diots

Le samedi 28 mars, l'association « Vive l'école » proposait, comme l'an passé, une vente de diots-polente, mais, cette fois, avec une cuisson plus classique. En effet, en 2008, ils étaient cuisinés à l'alambic, selon une tradition ancienne, qui n'a malheureusement pas fait l'unanimité. Faut-il voir là une raison à la relative désaffection cette année : cent cinquante diots vendus au lieu de deux cent cinquante ? Cette opération a quand même dégagé un bénéfice qui permettra de financer une sortie théâtre pour les enfants de l'école !

L'association espère une plus forte mobilisation pour la prochaine activité, le concours de pétanque, le 17 mai. ■

Grésilib' : 320 000 ouvrages à votre disposition



Désormais, tous les habitants, inscrits dans une bibliothèque de la vallée du Grésivaudan, peuvent, grâce à la carte « Grésilib' », accéder aux trente-quatre bibliothèques du Grésivaudan, ce qui représente quelque 320 000 ouvrages.

En effet, avec la création du « pays du Grésivaudan » (quarante-neuf communes, de Venon à Chapareillan), c'est l'accès aux bibliothèques qui a été mutualisé...

Cela concerne, notamment, toutes les personnes jusqu'ici inscrites à la médiathèque de Pontcharra, qui peuvent, désormais, bénéficier d'un accès à tous ces équipements de la vallée. ■

Abattage des arbres en bordure de voirie



Chacun a en mémoire les arbres et branches tombés sur les routes, cet hiver, du fait, notamment de la neige... Heureusement, nous n'avons eu aucun blessé à déplorer sur la commune. Cela dit, il est rappelé que, suivant le code de la voirie routière, les propriétaires doivent faire élaguer leurs arbres, en bordure de voirie (communale ou départementale). Il s'agit non seulement de civisme et de bon sens, mais aussi d'une obligation. ■

Notre école en 2010

Selon une première estimation, et avec l'évolution démographique de la commune, ce sont peut-être dix élèves supplémentaires que devra accueillir l'école de Saint-Maximin, l'an prochain. L'équipe municipale étudie, actuellement, différentes solutions envisageables pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, mais également à un coût raisonnable. Nous ne manquerons pas de vous tenir prochainement informés de l'évolution de la situation. ■

Garderie périscolaire : le matin en 2009-2010



À Saint-Maximin, cela fait maintenant huit mois que la garderie périscolaire fonctionne, au contentement de tous. Sans attendre la fin de l'année scolaire, nous avons déjà établi un premier bilan, très positif. Ce dispositif apporte satisfaction à tous les utilisateurs et rend un réel service, notamment aux enfants dont les parents travaillent. Nous avons également pu faire le constat qu'il a été sans incidence sur l'emploi des assistantes maternelles de la commune, ce à quoi nous nous étions engagés.

Un point doit cependant être revu pour l'an prochain : le bien-fondé de l'ouverture de la garderie le matin. En effet, et malgré les parents qui, lors des pré-inscriptions, avaient « fermement » demandé l'ouverture, le matin, du fait de leurs contraintes... nous avons constaté, à l'usage, que la fréquentation était nettement plus faible que prévue. Or, cela coûte plutôt cher à la collectivité (ouverture de la garderie, certains matins, sans aucun enfant...).

Afin d'éviter que cela ne se renouvelle l'an prochain, nous lancerons une nouvelle enquête auprès des parents d'enfants susceptibles d'utiliser la garderie en 2009-2010... en espérant que chacun se sentira suffisamment responsable et fera preuve de civilité en y répondant sincèrement. Un formulaire d'enquête sera prochainement distribué dans la commune. ■

Tripes

L'association « Les Cygnes de la Tour » a organisé, le dimanche 5 avril, la vente de barquettes de tripes, préparées la veille, dans une ambiance joyeuse, par de nombreux membres de l'association. Forte de son succès de l'an passé, l'association avait tablé sur la vente d'environ deux cent cinquante barquettes... Mais, dès 10 heures du matin... tout était parti, et il a bien manqué cent cinquante parts...

Les membres de l'association sont à la fois ravis de voir que ce qu'ils proposent plaît à beaucoup d'habitants – « C'est aussi une occasion de se rencontrer autour d'un prétexte plutôt agréable », nous a confié Arlette Aguetaz, la secrétaire –, mais ils sont également déçus de n'avoir pas pu satisfaire tout le monde, et certains, désolés, n'hésitent pas à s'en excuser...

Voilà une animation locale qui fait mouche et, d'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'an prochain, mais avec des quantités encore plus importantes, nous assure-t-on ! Bravo à toute l'équipe et rendez-vous prochainement. ■

Changement de date pour la réunion du mois de mai des Cygnes de la Tour :
la réunion, initialement prévue le mercredi 20 mai, est reportée au mercredi 27 mai. ■

Rappels importants :

- n'oubliez pas de prévenir la mairie si vous remplissez votre piscine (grande quantité d'eau) ;
- vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et signalez-nous toute anomalie. ■

Fête du 31 mai

Défilé médiéval

Les commissions « Patrimoine » et « Fêtes et Cérémonies » vous informent que, pour Les fêtes de la Tour, un défilé sera organisé, entre l'église et la tour d'Avallon, pour les enfants déguisés à la mode médiévale. Les parents peuvent également participer à ce défilé. Tout enfant participant aura droit à une boisson gratuite. Rendez-vous, à 15 h 30, devant l'entrée de l'église.

Préparation de la fête médiévale

Le club du 3^e âge (Les Cygnes de la Tour) vous propose deux après-midi de « couture », afin de préparer des costumes simples, style tuniques, appelés « tabards », en prévision de la fête médiévale et du défilé du 31 mai. Si vous souhaitez participer à cette journée aux couleurs du Moyen Âge, nous vous aiderons à confectionner ces habits pour les enfants et éventuellement pour les adultes. Nous disposons de tissus jaunes et noirs, couleurs d'Avallon. Si vous apportez votre tissu, il doit être uni : blanc ou de couleur.

Rendez-vous à la salle polyvalente, les mercredis 6 et 13 mai, à partir de 14 heures.

Pour tout renseignement et inscriptions, vous pouvez vous adresser à :

Arlette Vial-Pailler (04 76 71 91 96), ou Arlette Aguetaz (04 76 97 33 00). ■



Mairie de SAINT-MAXIMIN

Les fêtes de la Tour

31 mai 2009
8 heures - 18 heures



Fête médiévale

Village, exposition, combats de rue, saltimbanques...

Produits régionaux

Vente et dégustation

Vide-greniers



Navette gratuite en petit train

Buvette
Casse-croûte

Parking GRATUIT assuré

Organisation : mairie de Saint-Maximin,
en collaboration avec les associations de la commune
www.stmaximin38.fr - mairie@stmaximin38.fr